



Le Mans le 15 septembre 2012

Mme Catherine LE GALL
secrétaire départementale de la FSU

à

M. Emmanuel Roy
Directeur académique de la Sarthe

Objet : réunions de concertation autour de la refondation de l'école

Monsieur le directeur académique,

Nous tenons à vous faire part de notre profonde interrogation sur la méthode que vous avez retenue quant à l'organisation des réunions de concertation sur la refondation de l'école.

- Les thèmes aussi intéressants soient-ils, ont été choisis de manière unilatérale, il n'y a aucune référence, donc aucune place à la réflexion sur les dispositifs professionnels engagés au cours des dernières années et qui demandent à être ré-interrogés car ils ne correspondent pas aux attentes, ni des enseignant-es, ni des parents (LPC, dispositifs d'évaluations, stages de remises à niveaux, aide ou accompagnement personnalisés...). De même, la question des rythmes scolaires bien que le sujet intéresse l'ensemble de la communauté enseignante n'est pas traitée.
- Nombre d'enseignant-es et de personnels de l'éducation (infirmier-es, co-psy, CPE...) n'ont pas eu accès à l'information pourtant censée avoir été diffusée via les boîtes professionnelles.
- Les partenaires de l'école (les élus, les parents d'élèves et leur principale fédération, les organisations syndicales, les organisations complémentaires de l'Ecole... n'ont pas été associées ni dans l'élaboration du dispositif, ni invités es-qualité à participer. Les réactions publiques de plusieurs partenaires, au-delà de l'aspect médiatique suscité, indiquent un réel malaise.
- Le calendrier très resserré ne permet pas d'assurer une participation à la hauteur des enjeux.

Au bout du compte, si les titres et thématiques choisis pourraient laisser penser que les volontés de transformation sont réelles et concrètes, le dispositif mis en place ne permet pas de réunir toutes les conditions pour une vraie concertation. Le changement, cela ne

peut être uniquement des mots. Une réelle volonté de refonder l'école ne peut s'exonérer d'une véritable mise en interrogation des pratiques professionnelles et des politiques qui ont conduit aux difficultés actuelles.

Il est urgent de rétablir la confiance là où elle a été mise à mal, à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique et administrative. Cela passe nécessairement par une écoute et une concertation réelles.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur académique, en notre attachement à un service public d'éducation de qualité.

Catherine LE GALL

